

(réf:)

ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

L'IRTS de Franche-Comté a mis en place un pôle d'analyse d'activité et de réflexion centré sur l'analyse des pratiques professionnelles.

Ce pôle permet :

- Une prise en compte opérante de la demande initiale
- Une réflexion à partir de l'expérience et des repères théoriques sur chaque action menée
- La constitution d'un réseau diversifié d'intervenants
- Une dynamique réflexive élargie à l'ensemble des actions.

Prérequis :

Sur demande de l'établissement ou du service

Public :

La mise en œuvre d'un groupe d'analyse des pratiques professionnelles est singularisée en fonction des besoins de l'institution, du type de population accueillie et du type de professionnels en exercice. Elle s'amorce par une rencontre avec le commanditaire, elle se poursuit avec l'écriture d'un projet personnalisé puis par la réalisation de l'action de formation et se finalise par un bilan.

Objectifs :

De façon générale, l'analyse des pratiques professionnelles consiste à augmenter au sein d'un groupe, le potentiel de réflexion, la capacité à penser l'action professionnelle. Elle vise une mise au travail des représentations, des ressentis et une élaboration des situations professionnelles problématiques, en vue de trouver des solutions et favoriser le développement de stratégies d'intervention. Elle permet de repérer et de délimiter le cadre professionnel et la spécificité de la pratique professionnelle concernée. Elle introduit une dynamique propre à favoriser des changements et à optimiser la qualité du service rendu aux usagers.

Le travail d'analyse des pratiques permet :

- D'augmenter au sein d'un groupe le potentiel de réflexion
- De favoriser une mise au travail des représentations, des ressentis et une élaboration des situations professionnelles en vue de trouver des solutions et favoriser le développement de stratégies d'intervention
- D'introduire une dynamique propre à favoriser le changement et à optimiser la qualité du service rendu.

Contenu :

L'IRTS de Franche-Comté propose une mise en œuvre singularisée, adaptée aux besoins et au contexte de la structure :

- Une coordination pédagogique et administrative du travail d'analyse de pratiques professionnelles permettant son bon déroulement
- Une interlocutrice privilégiée garante du dispositif, tiers entre l'institution, l'équipe concernée et l'intervenant qui anime le travail,
- Une équipe d'intervenants psychologues, superviseurs, systémiciens, expérimentés dans l'animation de groupes d'analyse de la pratique et d'approches différentes (psychanalyse, systémie, sociologie, psychologie du travail, analyse transactionnelle...).

Durée :

Nous consulter.

Intervenants :

le Pôle regroupe des psychologues cliniciens, psychothérapeutes, psychanalystes, systémiciens, sociologues, psychologues du travail, des psychopraticiens, des éducateurs spécialisés thérapeutes, formés à la systémie et à la supervision d'équipe. Ces intervenants disposent de temps de travail collectif pour réfléchir, élaborer et échanger autour de leurs expériences d'un point de vue théorique et pratique.

Prix :

Nous consulter.

Contact :

Céline POULET, cadre pédagogique de l'IRTS, responsable du Pôle « Analyse de la pratique professionnelle ».

Tel : 03 81 41 61 30 - celine.poulet@irts-fc.fr

IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25000 BESANCON

Pascale KUHNI, assistante administrative au secrétariat du service de la Formation Tout au Long de la Vie.

Téléphone: 03 81 41 61 13 - Courriel : pascale.kuhni@irts-fc.fr

